

Fiche de données de sécurité (FDS)

Préparé conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié
par le règlement de la Commission (UE) 2020/878.

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit: 687872 – gecko windscreen repair kit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées contre: Les adhésifs.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Maumo international B.V.

Adresse : P.O. Box 441 - 2990 AK Barendrecht

TEL: +31 (0) 180 699 234

FAX: +31 (0) 180 699 235

Email: info@maumo.nl

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence: +31 (0) 180 699 234

Utilisation prévue: Il est utilisé pour l'étanchéité et le collage.

Informations complémentaires : Zhejiang Guoneng Technology Co., Ltd.

2. Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

2.1.1. Classification selon le Règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]:

Corrosion/irritation de la peau Catégorie 2- (H315) Lésions oculaires graves/irritation des yeux :/irritation des yeux
Catégorie 2- (H319)

Sensibilisation de la peau Catégorie 1-Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (H335)

2.1.2. Informations supplémentaires: Pour le texte intégral des déclarations de danger et des déclarations de danger de
l'UE : voir SECTION 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon le Règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]:

Pictogrammes de danger:



Mot de signalement : Avertissement

Mentions de danger: H315 - Cause une irritation de la peau H319-Cause une grave irritation des yeux.

H317-Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H335 - Peut causer une irritation de la peau.

Mises en garde: P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX: Rincez avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et
enlevez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P280-Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/protection du visage.

P302 + P352 - SI SUR LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

P271 - Utiliser ce produit uniquement à l'intérieur ou dans un endroit
correctement ventilé.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination des déchets agréé.

Conseils de prudence en matière d'intervention: Pas d'exigences particulières.

Conseils de prudence pour le stockage: Pas d'exigences particulières.

Conseils de prudence pour l'élimination: Pas d'exigences particulières.

2.3. Autres risques:

Ce produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

Mentions de danger spécifiques à l'UE : Aucune. Remarque: Ce produit est interdit aux enfants.

Informations sur les substances perturbant le système endocrinien: Aucun perturbateur endocrinien.

3. Composition / information concernant les ingrédients

Description du produit : substance (); préparation/mélange (√).

Ingrédients/Composants	No. CAS	No EC	N° d'indice	% en poids	Classification selon le règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP).
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -hydro- ω -hydroxy- Ethane- 1,2-diol, éthoxylé	25322-68-3	500-038-2	Non disponible	40-50	Non disponible
2-Acide propénoïque, homopolymère	9003-01-4	618-347-7	Non disponible	30-40	Non disponible
2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	Non disponible	15-20	2 H315 Irritation de la peau 2 H317 Sens cutanée. 1 H319 Irritation des yeux 2
2-hydroxy-2- méthylpropiophénone	7473-98-5	231-272-0	Non disponible	1-5	H302 Toxicité aiguë 4 H412 Chronique aquatique 3

Remarque: Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.

4. Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins:

Remarques générales: Aucune information disponible

Après inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche]. En cas d'irritation de la peau : Obtenir des conseils/une attention médicale.

Après un contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire, continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des conseils/une attention médicale.

Après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement sans instruction professionnelle. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Auto-protection du secouriste: Auto-protection du secouriste : Utilisez la protection personnelle recommandée à la section 8.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés : Irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

4.3. Indication de la nécessité de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, du sable sec pour l'extinction. **Moyen d'extinction inapproprié:** Jet d'eau à haut volume. Le déversement d'eau sous forme de cylindre à partir d'un tuyau d'incendie peut entraîner une propagation du feu aux alentours.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Le produit n'est pas inflammable, et ne présente aucun danger particulier.

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers:

Pour un premier feu, utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, etc.

Pour un incendie important, il est efficace d'utiliser de la mousse anti-feu, etc. pour couper l'alimentation en air. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet (par exemple, des vêtements ignifuges).

Interdisez toute entrée inutile dans les environs de l'incendie.

Retirez les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les installations environnantes, etc. avec de l'eau pulvérisée.

Eteindre le feu à partir du vent, et la méthode d'extinction doit être adaptée à la situation dans les environs

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle approprié tel qu'indiqué à la section 8.

6.2. Précautions environnementales: Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent être contenus. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Se conformer aux lois et réglementations locales et nationales.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Petit déversement :

Éponger ou absorber avec un matériau sec inerte (par exemple, du sable, de la terre, de la diatomite, de la chaux sèche) et placer dans un récipient d'élimination des déchets correctement étiqueté.

Déversement important :

Isoler la zone contaminée et mettre en place un panneau d'avertissement. Il est recommandé aux personnes qui manipulent l'urgence de porter des vêtements de protection. Ne PAS toucher la matière déversée. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Construire une digue ou creuser une fosse pour la collecte. Vaporisez de l'eau de brouillard pour refroidir et diluer la vapeur. Diluez le liquide déversé jusqu'à ce qu'il ne soit plus combustible. Protéger le personnel de travail. Recueillir le produit déversé à l'aide d'une pompe antidéflagrante dans un récipient approprié et transporter les déchets jusqu'au lieu d'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections:

Pour des informations supplémentaires, se référer à la section 8 et à la section 13.

7. Manutention et stockage

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger:

Manipuler le produit conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Évitez de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les pulvérisations. Évitez de manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement après la manipulation. Utilisez la protection personnelle recommandée à la section 8.

7.2. Conditions pour un stockage sécurisé, y compris les incompatibilités éventuelles

Mesures techniques et conditions de stockage : Stockez-le dans un local bien ventilé, frais et sec. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil et à des températures élevées pendant une longue période. Tenir hors de la portée des enfants.

Matériaux incompatibles: Aucune information disponible

Matériaux d'emballage : Bouteille en plastique opaque.

Exigences concernant les locaux et les récipients de stockage : Bien ventilé et sec.

Classe de stockage

Plus d'informations sur les conditions de stockage: Le local de stockage doit être équipé d'installations appropriées en cas d'incendie accidentel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s): Il est utilisé pour le collage.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Australie	Autriche	Belgique	Danemark	Union Européenne
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -hydro- ω -hydroxy-Ethane-1,2-diol, éthoxylé (CAS #: 25322-68-3)	-	STEL 4000 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³	-	-	-

Nom chimique	Lettonie	France	Finlande	Allemagne	Italie
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -hydro- ω -hydroxy-Ethane-1,2-diol, éthoxylé (CAS #: 25322-68-3)	-	-	-	TWA: 1000 mg/m ³ Plafond / Pic : 8000 mg/m ³	-

Nom chimique	Norvège	Royaume-Uni	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle (CAS #: 868-77-9)	TWA: 2 ppm TWA: 11 mg/m ³ STEL: 2 ppm STEL: 11 mg/m ³	-	-	-	-

8.2. Contrôle de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées. Installer des yeux laveurs et des douches de sécurité à proximité de la zone de manipulation et de stockage.

8.2.2. Équipement de protection individuelle:

Protection des mains:

Recommandez le port de gants de protection (par exemple, des gants en caoutchouc).



Protection des yeux:

Porter des lunettes de sécurité en cas d'éclaboussures de liquide.



Protection respiratoire:

Utiliser un respirateur approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent.



Protection du corps :

Recommander le port de vêtements de travail généraux.



Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Se laver les mains pendant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter tout contact avec les yeux et les lésions cutanées.

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Maintenir les niveaux en dessous des seuils communautaires de protection de l'environnement.

9. Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Renseignements généraux	
État physique	Liquide transparent
Couleur	Incolore ou jaune clair
Caractéristiques des particules	Non applicable
Odeur	Pas d'odeur irritante
Seuil de l'odeur	Aucune donnée disponible
pH	5.7-6.7
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	>200°C (392°F)
Point d'éclair	>105°C (221 °F)
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide/gaz) :	Non inflammable
Limites d'inflammabilité/explosivité - Vol % inférieur	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité/explosivité - Vol % supérieur	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité (20°C)	1.05±0.05 g/cm3
Solubilité (eau)	Miscible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique (mm2/s)	>905
Propriétés explosives	Pas un explosif
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

9.2 Informations complémentaires : Non disponible

10. Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité:** Ce produit est stable dans les conditions normales de température et de pression ambiantes et prévues pour le stockage et la manipulation.
- 10.2. Stabilité Chimique:** Aucune information disponible
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses :** Le produit n'est pas inflammable, et ne présente aucun danger particulier.
- 10.4. Conditions à éviter:** Chaleur, flammes et étincelles, exposition directe et prolongée au soleil et température élevée.
- 10.5. Matériaux incompatibles:** Aucune information disponible
- 10.6. Produits de décomposition dangereux:** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. Information toxicologique

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -hydroxy- ω -hydroxy- Ethane-1,2-diol, éthoxylé (CAS #:25322-68-3)	22 g/kg (Rat) 28 g/kg (Rat)	> 20 g/kg (Lapin) > 20 mL/kg (Lapin)	-
Résine acrylique (n° CAS #: 9003-01-4)	10250 mg/kg (rat, carbomer 910) 4100 mg/kg (rat, carbomer 943)	3 g/kg (rat, carbomer 910)	1.71 mg/L (rat)
2-Hydroxyethyl méthacrylate (CAS #: 868-77-9)	5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Lapin)	-
1-Propanone, 2-hydroxy-2-méthyle-1-phényle- (CAS #: 7473-98-5)	1694 mg/kg (Rat)	6929 mg/kg bw (Rat)	-

- Corrosion/irritation de la peau :** Irritant pour la peau.
- Lésions oculaires graves/irritation des yeux :** Irritant pour les yeux.
- Sensibilisant respiratoire :** Aucune classification pour ce produit.
- Sensibilisant cutané :** Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Mutagénicité des cellules germinales :** Aucune classification pour ce produit.
- Cancérogénicité :** Aucune classification pour ce produit.
- Toxicité pour la reproduction :** Aucune classification pour ce produit. **Toxicité spécifique pour les organes cibles, exposition unique:** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. **Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée)** Aucune classification pour ce produit.
- Risque d'aspiration :** Aucune classification pour ce produit.
- Effets sur ou via l'allaitement :** Aucune classification pour ce produit.

11.2. Information sur les perturbateurs endocriniens : Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.

12. Information écologique

12.1. Toxicité:

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques EC50	Poisson LC50	Crustacés EC50
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α -hydr o- ω -hydroxy- Ethane-1,2-diol, éthoxylé (CAS #:25322-68-3)	-	5000: 24 h Carassius auratus mg/L LC50	-
Résine acrylique (n° CAS #: 9003- 01-4)	-	580: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	-
2-Hydroxyethyl méthacrylate (CAS #: 868-77-9)	-	213 - 242: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 débit 227 : 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-
1-Propanone, 2-hydroxy-2-méthyle-1-phényle- (CAS #: 7473-98-5)	1.95 mg/L : 72 h Desmodemus subspicatus	160 mg/L : 48 h Leuciscus idus	> 119 mg/L : 48 h Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible pour l'ensemble du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Nom chimique	Coefficient de partage (LogPow)
2-Hydroxyethyl méthacrylate (CAS #: 868-77-9)	0,47
Nom chimique	Facteur de bioconcentration (BCF)
2-Hydroxyethyl méthacrylate (CAS #: 868-77-9)	1,54

12.4 Mobilité dans le sol : Aucune information disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB Les informations de l'évaluation PBT/vPvB ne sont pas disponibles car l'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

12.6 Information sur les perturbateurs endocriniens : Le mélange ne contient pas de perturbateurs endocriniens.

12.7 Informations supplémentaires: Aucune information disponible

13. Considérations de mise au rebut

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage :

Il est recommandé d'utiliser la méthode d'incinération pour éliminer les déchets.

Une fois le contenu complètement enlevé, éliminer le conteneur dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Codes de déchets / désignations des déchets selon le LoW

Code EWC: 20 01 28

Des conditions différentes peuvent s'appliquer dans d'autres pays. Toutes les lois nationales et locales doivent être prises en compte.

13.1.2. Informations relatives au traitement des déchets :

Collez une étiquette sur le conteneur indiquant les dangers possibles des déchets.

13.1.3. Informations relatives à l'élimination des eaux usées :

Ne pas rejeter les déchets dans les égouts sans aucun traitement.

13.1.4. Autres recommandations d'élimination : Toute pratique d'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales, locales, régionales et fédérales.

14. Information relative au transport

ADR et RID / Transport aérien- IATA/ICAO/Transport maritime-IMO/IMDG :

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification : Non applicable.

14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU : Non régulé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Pictogramme attribué : Non applicable.

14.6. Dangers pour l'environnement (Polluant marin (Oui/Non)) : No.

14.7. EMS NO.: Non applicable

14.8. Précautions particulières pour l'utilisateur: Vérifier si l'emballage est complet ou scellé avant le transport ; s'assurer que les emballages ne sont pas endommagés et éviter que les marchandises ne tombent pendant le transport ; le véhicule de transport doit être équipé d'installations pour la lutte contre l'incendie et la manipulation des rejets accidentels ; ne PAS transporter ce produit avec des substances incompatibles ; rester à l'écart du feu et des zones de haute température pendant les escales.

14.9. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au code IBC Non applicable.

15. Information réglementaire

15.1. Réglementations et législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon l'ECHA : Non listé. Liste des règlements de l'annexe XVII du règlement REACH : Non listé. Liste des autorisations de l'annexe XIV du règlement REACH : Non listé.

Allemagne - WGK : Non classé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

Autres réglementations pertinentes :

Sara:

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) : Non listé.

SARA 313: Non listé.

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Ingrédient (s)	No. CAS	Inventaire TSCA
Poly(oxy-1,2-éthanédiyle), α -hydro- ω -hydroxy- Ethane-1,2-diol, éthoxylé	25322-68-3	listé
2-2-Acide propénoïque, homopolymère	9003-01-4	listé
2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle	868-77-9	listé
2-hydroxy-2-méthylpropiophénone	7473-98-5	listé

Loi sur l'eau propre :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Non applicable	Non applicable	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Catégories de cancérogénicité : Non répertorié par ACGIH, IARC et NTP.

16. Autres informations

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :

Toutes les informations de cette FDS sont vraies et efficaces, et fournies uniquement à titre de référence. Notre société ne contrôlera pas la façon dont les gens l'utilisent et ne sera pas responsable des conséquences. Les utilisateurs doivent décider de la manière d'utiliser correctement le produit ou d'adopter une certaine méthode de production pour un usage particulier. Les mesures de précaution mentionnées ci-dessus sont utiles pour éviter tout dommage à la propriété ou à la sécurité des personnes pendant le fonctionnement ou l'utilisation de ce produit.

Références:

EC No.1907/2006

(REACH) EC No.

1272/2008 (CLP)

Règlement de la commission (UE) 2015/830

Pour le texte intégral des déclarations de danger et des déclarations de danger de l'UE :	
Non applicable.	Non applicable.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP].

Classification selon le règlement (CE) Nr	Procédure de classification
1272/2008	
Non applicable.	Non applicable.

Description complète de certains acronymes :

CAS-Chemical Abstracts Service

EINECS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes OMI - Organisation maritime internationale

IMDG - Code maritime international des

marchandises dangereuses IATA -

Association internationale du transport

aérien ICAO - Organisation internationale

de l'aviation civile

OSHA - Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle ACGIH -

Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

Date de publication: 10 janvier 2021

Version FDS: 1

*****Fin*****